

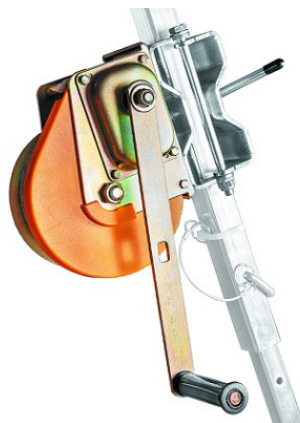
## TREUIL DE SAUVETAGE À CÂBLE (1 PERSONNE)

Référence AG\_RUP502-B



### L'ESSENTIEL

- 1 utilisateur
- Ø câble 6,3 mm
- Charge maximale d'utilisation 140 Kg
- Compatible avec le trépied AG\_TM7
- Conforme à la norme EN1496-B
- Conforme à la norme ATEX (ambiance explosive)



## INFORMATIONS TECHNIQUES

Le modèle AG\_RUP502-B est un treuil de sauvetage compatible spécifiquement aux trépieds de sécurité de la série AG\_TM7. Cet accessoire peut être également installé directement sur un élément d'ancrage structural comme un mur ou une poutre.

Cette gamme d'équipements de sauvetage est adaptée aux travaux en espaces confinés et assure l'élévation ou la descente jusqu'à une distance de 2 mètres d'une personne en difficulté après l'arrêt d'une chute. Équipé d'un frein automatique, le dispositif assure une descente sécurisée pour son utilisateur.

Chaque treuil dispose d'un câble (Ø6.3mm) d'une longueur de 20 à 25 mètres composé de 6 torons de 19 fils en acier galvanisé.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CMU	Longueur de câble (mm)	Ø du câble (mm)	Effort sur manivelle (daN)	Poids (Kg)
140 Kg	20 - 25	6,3	5,6 (1:25) 11,6 (1:12)	13 - 14

## CONFIGURATIONS POSSIBLES



AG\_TM7 + AG\_RUP502-B



## RÉGLEMENTATION

Les trépieds de la série **TM** sont conformes à la norme **EN 795-B**.

La norme EN 795 correspond aux exigences techniques concernant l'équipement de protection individuelle contre les chutes (**EPI**) et les dispositifs d'ancrage. La **classe B** comprend les points d'ancrage temporaires pouvant être facilement retirés et transportables.

## SYSTÈME D'ARRÊT DE CHUTE



### Système de liaison et de retenue :

Pour un travail en surface, le trépied de sécurité doit être équipé d'une longe de retenue qui empêche l'utilisateur d'accéder à une zone où une chute pourrait se produire.

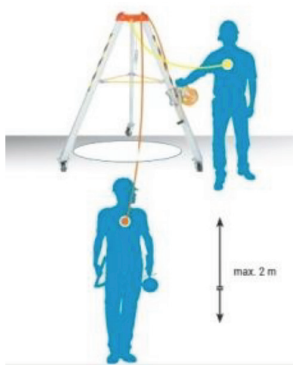
**Attention : un système de retenue n'est pas capable d'arrêter une chute.**



### Système d'arrêt de chute :

Pour un travail en espace confiné disposant d'un moyen d'accès, le trépied de sécurité doit être équipé d'un dispositif anti-chute à rappel automatique constitué d'une longe rétractable constamment en tension.

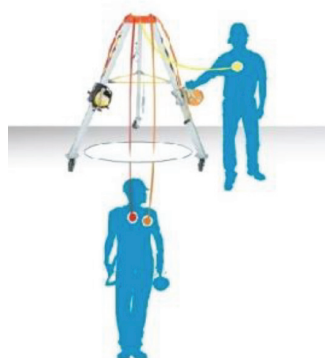
Il doit également être doté d'un dispositif de blocage automatique en cas de chute.



### Système de liaison pour tirant d'air < 2mètres :

Il maintient l'utilisateur dans une position appropriée et lui permet d'évoluer librement, en toute sécurité, tout en ayant les mains libres pour réaliser son travail. Attention, un système de maintien au poste de travail n'est pas capable d'arrêter une chute.

**Attention : ce dispositif ne doit jamais dépasser deux mètres de longueur.**



### Système de liaison pour tirant d'air > 2 mètres :

Il permet au travailleur de pénétrer dans des égouts, réservoirs, silos, etc. et de pouvoir, à tout moment être récupéré par le haut. Ce système doit être composé d'un dispositif antichute et d'un treuil de récupération. Ainsi en cas de chute, le blocage est quasi instantané et la distance de chute réduite.